

**Ministry of Children,
Community and Social
Services**

Social Assistance Program
Policy Branch
Social Assistance Programs
Division

2 Bloor St. West, 4th Floor
Toronto, Ontario M4W 3E2

**Ministère des Services à
l'enfance et des Services sociaux
et communautaires**

Direction des politiques relatives
aux programmes d'aide sociale
Division des programmes d'aide
sociale

2, rue Bloor Ouest, 4^e étage
Toronto, Ontario M4W 3E2



12 novembre 2025

Adresse courriel: mlofsky@osot.on.ca; [sbalam@osot.on.ca](mailto:sbalram@osot.on.ca)

Marnie Lofsky et Shadia Balram:

Je vous écris pour vous informer des changements récents concernant le programme Ontario au travail et le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH).

À compter du 10 novembre 2025, le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESC) a introduit des améliorations à la demande de prestations obligatoires pour les nécessités spéciales (PONS) du POSPH et au formulaire Limitations à la participation du programme Ontario au travail. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts visant à réduire le travail administratif des professionnels de la santé et à aider les bénéficiaires de l'aide sociale à accéder plus rapidement aux soutiens dont ils ont besoin.

Parmi ces améliorations, mentionnons :

- Des formulaires simplifiés avec des instructions claires, plus faciles à remplir pour les professionnels de la santé.
- Ajout d'autres professionnels de la santé pouvant remplir les formulaires, notamment les ergothérapeutes, les physiothérapeutes, les infirmières diplômées, les infirmières praticiennes et les auxiliaires médicaux.
- Réduire les circonstances dans lesquelles les professionnels de la santé sont invités à remplir les formulaires.
- Soutenir l'intégration numérique.

Au cours de l'année écoulée, le MCCSS a travaillé avec les professionnels de la santé et le personnel du programme sur les formulaires remaniés, et a communiqué

avec des associations de professionnels de la santé dans le cadre de la mise en œuvre.

Les fiches d'information et les documents de questions et réponses ci-joints fournissent des détails supplémentaires sur ces améliorations. Nous vous demandons de bien vouloir partager ces documents avec vos membres afin de les informer de la mise en œuvre de ces améliorations.

Si vous souhaitez discuter plus en détail de ces changements, veuillez contacter Milad Haddad, conseiller principal en politiques (milad.haddad@ontario.ca).

Le ministère vous remercie de votre soutien et de votre collaboration dans le cadre de ce travail important.

Merci,

Julie Shouldice

Directrice, Direction des politiques relatives aux programmes d'aide sociale
Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires